

# RAPPORT ANNUEL 2019



APNQ

## **INTRODUCTION – MISE EN SITUATION**

---

En raison de la pandémie mondiale créée par la COVID-19, l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association professionnelle des notaires du Québec (APNQ) n'a exceptionnellement pas été tenue en avril 2020 comme souhaité; elle a été reportée à l'automne 2020.

\* En conséquence et aux fins de fournir à ses membres une information actualisée et transparente, le présent rapport comporte également quelques à propos sur l'année 2020.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PERMANENCE**

---

Depuis la dernière assemblée générale, tenue le vendredi 10 mai 2019, l'Association professionnelle des notaires du Québec a été dirigée par un conseil d'administration composé de :

### **MAI 2019 – AVRIL 2020**

Me Isabelle Couturier, présidente  
Me Marc Daigneault, vice-président  
Me Bianka Villeneuve, secrétaire  
Me Kevin Houle, trésorier  
Me Pamela Leduc-Gauthier, administratrice + SR région  
Me Jessie Labrèche, administratrice + SR jeune notaire (mai 2019 à août 2019)  
Me Jacinthe Brunet, administratrice + SR jeune notaire (août 2019 à avril 2020)  
Me Fanny Monette, administratrice + SR non-traditionnel  
Me Christian Crites, notaire émérite, administrateur

Quant à l'équipe de la permanence de l'Association professionnelle des notaires du Québec, elle était composée comme suit :

Mme Elizabeth Deschamps, directrice générale  
Me Enrico Martin, directeur des opérations et des communications  
Mme Karine Fortin, adjointe administrative à la direction générale

\* Au 27 mai 2020, l'Association professionnelle des notaires du Québec comptait 1478 membres; ce nombre est passé à 1766 membres, au 15 septembre 2020.

## **GOUVERNANCE ET RESTRUCTURATION INTERNE**

---

### **GOUVERNANCE**

En 2019, l'APNQ a enrichi son conseil de nouveaux administrateurs. Toutes les réunions du conseil d'administration se sont tenues au siège social, situé à Brossard, et la participation par visioconférence a été implantée. Ces changements de pratique ont non seulement diminué les frais de gouvernance, ils ont également permis aux administrateurs de tous les coins du Québec de réduire leurs déplacements et d'accroître leur implication.

## **RESTRUCTURATION INTERNE**

Après le total remaniement de 2018 qui était le fruit du déménagement du siège social et des nouvelles visions du conseil d'administration, l'année 2019 a été davantage axée sur la création de nombreux programmes, la transformation de la profession et ainsi la nécessité d'avoir en poste une équipe complète et diversifiée pouvant à la fois opérer le repositionnement de l'Association tout en offrant à ses membres une représentation notariale forte, concrète et empreinte d'une grande crédibilité.

\* En 2020, pour être de tous ces fronts, l'APNQ a repensé et remanié son équipe et a su allier à ses rangs des professionnels complémentaires et reconnus.

## **STRATÉGIE**

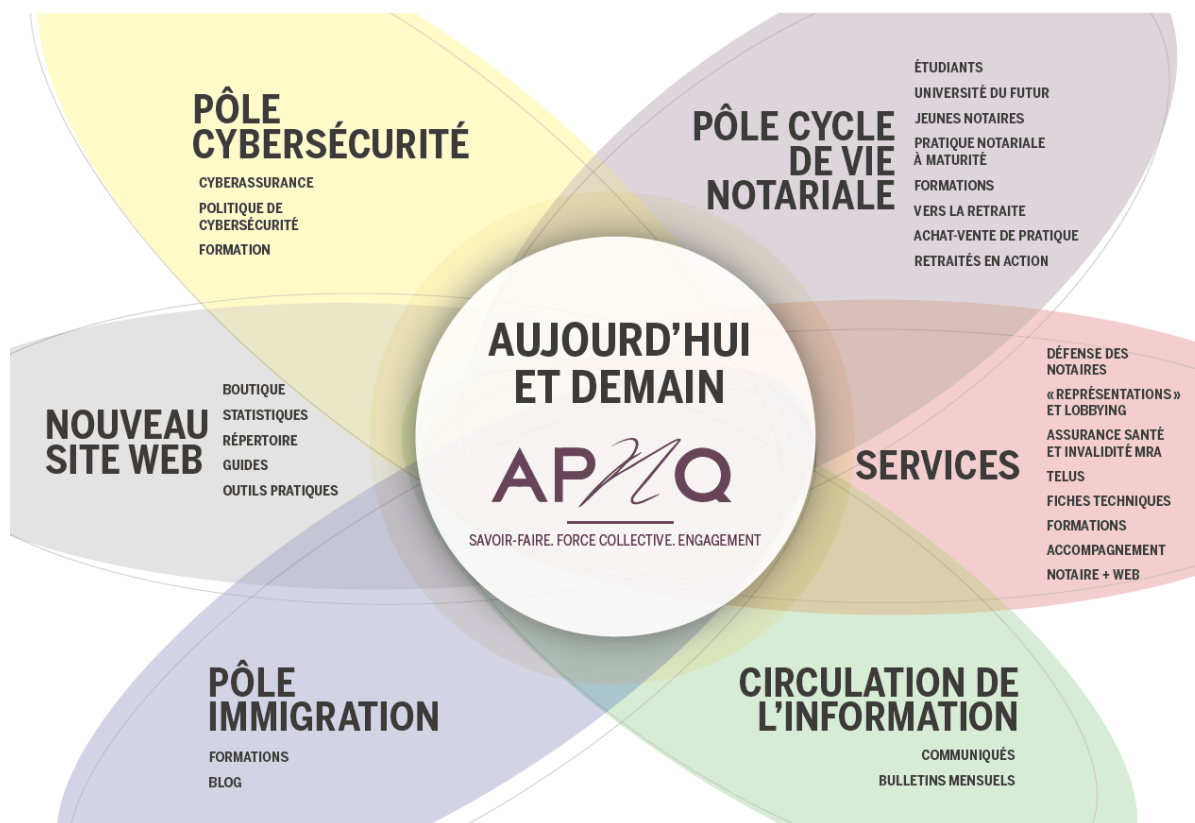
---

### **REPOSITIONNEMENT ET DÉPLOIEMENT**

Un des grands objectifs des conseils d'administration de 2018 à 2020 était de repositionner l'APNQ, autant auprès des notaires que des organismes partenaires (Chambre des notaires, paliers gouvernementaux, institutions financières, sociétés collaboratrices, etc.) et de la population, et ce, afin de contribuer au notariat en général.

Cette action d'envergure débutée en 2018, était urgente et imposante. Elle a mené à un plan d'actions stratégiques et opérationnelles prioritaires ayant pour but de continuer les opérations courantes de l'APNQ afin de respecter sa mission, de développer un minimum de nouveaux services pertinents et enfin, d'affirmer son leadership dans un cadre planifié et budgété permettant l'agilité et le contrôle nécessaires à une bonne gouvernance.

## PLAN D'ACTIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES PRIORITAIRES



## REPRÉSENTATION POLITIQUE

---

### REGISTRE FONCIER

L'APNQ est présente aux consultations du registre foncier et elle s'exprime régulièrement pour un système plus efficace. À pied d'œuvre, en 2019, l'APNQ et la Chambre des notaires ont collaboré à l'assouplissement de l'entrée en vigueur des nouvelles obligations relatives à la publication foncière qui seront en force dès octobre 2020 au regard des déclarations relatives à la résidence des parties. Consultée et impliquée dans de nombreux sujets en matière de publication, l'APNQ maintient une relation de confiance avec l'Officier de la publicité des droits.

\* Au plus fort de la période de confinement, en mars et avril 2020, l'Association était sur la première ligne de communication avec le registre afin de pouvoir promptement informer ses membres de tout changement aux services de publication.

## RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE

L'Association a assuré une présence soutenue durant les consultations publiques menées par le gouvernement du Québec au regard de la réforme du droit de la famille. À la suite de ses représentations, l'APNQ a signé un mémoire visant non seulement l'appui d'une démarche profonde de restructuration des droits familiaux québécois, mais surtout son importance et les grandes possibilités notariales au bénéfice de la population.

## CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

Forte d'une collaboration harmonieuse et positive avec les dirigeants de la Chambre des notaires du Québec, l'APNQ a participé à de nombreux dossiers en collégialité avec l'Ordre.

- L'APNQ a interpellé la Chambre sur certains aspects non conformes du projet de la Coopérative de notaires du Québec qui, à nos yeux, reproduit le modèle décrié des centres de traitement de dossiers de refinancement.
- Le Comité sur la comptabilité en fidéicomis, mis sur pied par l'APNQ au début de 2019 et auquel ont généreusement collaboré différents notaires en pratique privée, a permis d'interroger la Chambre sur plusieurs difficultés d'interprétation et d'application du nouveau *Règlement sur la comptabilité en fidéicomis des notaires*, et d'obtenir des réponses satisfaisantes.
- L'APNQ a été interpellée à l'annonce du programme de la SCHL, incitatif à l'achat d'une première propriété, et elle a émis ses commentaires quant à la réalité québécoise pour aider au travail des notaires.
- L'APNQ et la Chambre collaborent à la grande recherche notariale visant l'avenir de la profession. Sous la direction de la firme de communication MASSY FORGET, une étude à 360 degrés est menée par l'APNQ pour servir à la fois les perspectives de protection des notaires et de protection du public.

\* La livraison de ce repositionnement notarial fut retardée par la pandémie et est maintenant prévue pour 2021.

## COMMUNAUTÉ NOTARIALE

En 2019, les administrateurs et la permanence de l'Association ont été présents à de nombreux événements de la profession, notamment aux activités des grands réseaux, aux réunions régionales, dans les rencontres de la Chambre et à de nombreux autres événements juridiques.

L'incontournable moment pour prendre le pouls de ses membres, l'APNQ a participé avec dynamisme aux expositions tenues pendant les cours de perfectionnement de la CNQ au printemps et à l'automne 2019. Fidèle à ses habitudes, l'Association a également offert le cocktail aux notaires qui ont participé aux cours qui se déroulaient à Québec.

## TABLE RONDE NOTARIALE

Pour donner suite à l'implication soutenue de l'APNQ au sein de la « Table ronde notariale » durant les années 2017 et 2018, l'Association a maintenu une présence impliquée et active en 2019.

Bien que la Table ait eu comme mandat de se questionner et de trouver des solutions concrètes pour garantir la pérennité du notariat québécois et le rayonnement de ses membres, elle n'a pas atteint le succès escompté et n'a pas rallié tous les acteurs présents.

Durant la vie active de la Table, les administrateurs de l'Association se sont investis quotidiennement dans les discussions et les négociations; le conseil d'administration a été accaparé par de nombreux travaux liés à la Table. Ce dévouement hors pair des administrateurs visait un dénouement pour l'ensemble de la profession tout en respectant les règles de bonne gouvernance et de bonne gestion des fonds de l'APNQ. L'APNQ aura été une actrice clé dans le soutien des notaires et pour l'avenir de la profession au sein de la Table. L'Association est fière du travail accompli par ses représentants et ses dirigeants dans ce contexte complexe et fort litigieux.

La décision de faire migrer les acteurs et les réflexions vers un « Forum notarial » indépendant et affranchi de l'Ordre professionnel, prise par l'ensemble de la Table en juin 2019, a été initiée et supportée par l'APNQ. C'est avec la même passion pour la profession que les délégués porteront à ce Forum les couleurs de l'Association au service de la profession notariale.

## **REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE**

---

### **LA FACTURE**

L'APNQ a réalisé des interventions ciblées auprès de la populaire émission La Facture lorsque cette dernière a diffusé des informations erronées concernant la responsabilité des notaires dans le cadre d'une transaction immobilière et les honoraires afférents. Suite à ces interventions, une entrevue télévisée avec la présidente de l'APNQ a été diffusée en mars 2019. Depuis, les journalistes ont consulté l'APNQ à quelques reprises lorsque les sujets impliquaient la profession notariale.

## **PURE DÉFENSE**

---

### **SKY LEGAL**

L'APNQ a maintenu et bonifié sa mission de protection et de défense des notaires du Québec en prenant en charge la défense et les frais juridiques de dix-sept (17) notaires impliqués dans un litige avec la société Sky Legal, en 2019.

\* En date de septembre 2020, bien que le procès ait été ralenti par la fermeture des tribunaux en 2020, l'APNQ prévoit un dénouement éminent et positif pour ces notaires concernés.

## **SERVICES**

---

### **ACCÉLÉRATEUR DE LA RELÈVE**

À l'automne 2019, l'APNQ a mis sur pied l'Accélérateur pour la relève notariale. Cette initiative regroupe une panoplie de services conçus spécifiquement pour les notaires cumulant moins de 10 ans de pratique. Au programme : ateliers thématiques et formations, bourses annuelles, allocation de budgets pour des projets entrepris par et pour la relève, outils et ressources spécialisés, parrainage de dossiers et accompagnement dans la gestion d'une étude. À ce jour, 20 000,00\$ ont été remis en bourse à des notaires de la relève dynamiques et inspirants.

### **RETRAITÉS EN ACTION**

L'Association a également amorcé une collaboration dynamique avec Retraités en action, un groupe en émergence formé de notaires retraités qui se penchent notamment sur les besoins des ex-notaires et les moyens pour améliorer la profession en général.

## **FORMATIONS ET PERFECTIONNEMENT**

En 2019, de nombreuses activités de formation sous forme d'ateliers ou de séminaires ont été développées autour de différents sujets : démarrage d'une étude, pratique à maturité, vers la retraite, immigration, acquisition d'entreprises, devoir de conseil, cybersécurité.

L'APNQ a également enrichi la banque d'outils et de ressources pour décortiquer des sujets clés ou, dans certains cas, pour permettre aux notaires de faire connaître leur expertise auprès d'auditoires variés.

Des fiches aide-mémoire rédigées par Me Michel Beauchamp, notaire, et portant sur différents sujets, ont aussi été publiées. Parmi celles-ci on retrouve : le cheminement des dossiers devant notaire selon le nouveau code de procédure civile, les règles de la dévolution successorale légale au Québec, les effets du mariage et des régimes matrimoniaux.

Divers documents mis à la disposition des membres ont été mis à jour, dont le guide des ressources humaines.

## **CORPORATIF**

L'APNQ s'est récemment portée acquéreur, auprès de Me Michel Perreault, notaire notoire, de près de 200 modèles de documents utilisés dans des opérations juridiques reliées au droit des sociétés par actions. Ceux-ci sont maintenant à la disposition des membres. Des modèles de politique sur le harcèlement ainsi que sur la cybersécurité ont été élaborés.

## **PROGRAMME D'AIDE AUX NOTAIRES**

L'APNQ est partenaire du programme d'aide aux notaires (P.A.N.) pour lequel une subvention annuelle de 5000 \$ est octroyée. L'Association a à cœur l'équilibre de ses membres et elle leur recommande d'utiliser les services du P.A.N. s'ils en ressentent le besoin.

Par voie de demandes sur le site Web de l'Association, l'APNQ offre également du soutien à des groupes de membres pour la tenue d'activités locales et régionales.

## **COMMUNICATIONS AUX MEMBRES**

Les bulletins mensuels vous ont tenus informés non seulement des nombreuses activités de l'APNQ et de celles d'autres intervenants de la profession, mais également d'enjeux et de thèmes ayant un impact direct sur la pratique notariale. Plusieurs communiqués internes ont également été diffusés pour aborder des sujets méritant d'être traités plus à fond.

Le nouveau site Web de l'APNQ a finalement été lancé.

Une vigie jurisprudentielle, en plus de législative, pertinente au travail des notaires, est communiquée mensuellement.

## **TELUS**

L'APNQ est fière de poursuivre son partenariat privilégié avec la société technologique TELUS. Depuis plus de 15 ans, l'Association et TELUS collaborent au bénéfice des notaires. TELUS offre un rabais aux membres utilisateurs et une redevance à l'Association. Cette aide financière permet, entre autres, la réalisation de nombreux projets au bénéfice des membres. En 2020, l'Association souhaite bonifier son partenariat technologique et agrandir l'offre de services aux membres.

## **AVANTAGES AUX MEMBRES**

Partenariat avec l'Association du Barreau canadien : les membres de l'APNQ ont accès à un programme de formation en ligne offert par le Barreau à un coût réduit, au terme duquel ils obtiennent une attestation de formation conforme aux exigences de la CNQ.

Également, une série de rabais est offerte aux membres sur le site Web de l'APNQ.

## **CONCLUSION**

---

L'année 2019, en marge de l'année 2020 ont été plus que charnières dans l'évolution de votre Association et dans l'avenir de la profession.

\* Impossible de ne pas souligner les effets de la pandémie mondiale sur le notariat; l'informatisation de la profession vient d'ouvrir toutes grandes les portes aux notaires du Québec.

Ensemble, soyons forts et solidaires et assurons dès aujourd'hui l'avenir de notre notariat.

---

**Me Marc Daigneault, notaire - président du conseil 2020**

---

**Me Isabelle Couturier, notaire - présidente du conseil 2017-2020**